



COMMISSION JEUNES ARBITRES

Délégation du Roannais

Tél : 04.77.44.51.96

PV N°4 publié le 09/09/2025

Réunion du lundi 8 septembre 2025

Responsable C.A. – Président délégué : Antonio RODRIGUES - 06 80 40 26 80 ; Laurent GAUDARD (stagiaire) - 06 19 97 14 28
Responsable Administratif, gestionnaire du secrétariat de la SCJA, secteur Nord : Jean Claude LIGOUT - 06 71 47 93 39
Désignateurs arbitres : Jean Claude LIGOUT - 06-71-47-93-39
CTDA : Benoit CHANDELIER - 07 63 17 10 40 – mail : bchandelier@loire.fff.fr
Désignateur des observateurs arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Désignateur arbitres stagiaires : Kelyan JUAN - 07 83 87 22 59
Gestionnaire du budget & d'arbitres solidarité : Jean Noël FAURE - 07 60 08 56 40
Valideur des observations des arbitres jeunes : Sébastien DECITRE – 07 63 44 64 48
Gestionnaire des absences des arbitres : Habib TOUSNI - 06 27 61 81 72
Représentant des arbitres au comité directeur : Jean-Louis FOREST - 06 88 24 23 53
Responsable pôle formation : Victor PEREIRA - 06 16 98 37 18
Formateur au sein du pôle formation : Mourad OUNOUGHI - 06 28 69 04 41

COURRIER RECU

M. DUGELET Tom : ne souhaite pas reprendre l'arbitrage : noté.

COMMUNICATION

La nouvelle adresse arbitres@loire.fff.fr doit être utilisée pour toute communication liée à l'arbitrage (CDA, questions, absences, désignation...). Lors de l'envoi, merci de bien vouloir préciser les informations suivantes : nom, prénom, n° licence et catégorie arbitre.

QUESTIONNAIRE ANNUEL

Cette saison, le **questionnaire en ligne 2025/26** sera à effectuer via un formulaire en ligne, en décembre 2025 et/ou janvier 2026.

RENOUVELLEMENT DOSSIER ARBITRE

Pour les arbitres retardataires, merci de bien vouloir effectuer les démarches administratives et médicales pour renouveler votre dossier arbitre (voir ci-dessous).

INDISPONIBILITES DEBUT SAISON 2025/26

Elles ne peuvent être saisies à partir du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'à la validation complète de votre licence.

AFFECTATION DES ARBITRES ET REAFFECTATION

La CDA rappelle que les effectifs fixés à l'issue des classements pourront être ajustés après la session de rattrapage du 11 novembre, en fonction des besoins liés à l'organisation des désignations.

EVOLUTION DU CARTON BLANC

Évolution du carton blanc pour toutes les catégories et extension de l'usage du carton blanc chez les jeunes. Désormais, le carton blanc pourra être adressé à un officiel d'équipe (catégories U13 à U18), ce qui entraînera une réduction numérique temporaire de son équipe.

FORMATION INITIALE D'ARBITRE

Vous trouverez ci-après les informations et conditions d'inscriptions pour les candidats à l'arbitrage :

<https://loire.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre/>

DOSSIER DE RENOUELEMENT ARBITRE – SAISON 2025/26

Votre dossier médical d'arbitre (DMA) et votre dossier administratif (formulaire en ligne, cotisations) sont à transmettre au siège du District de la Loire ou au siège de la Délégation du Roannais, suivant votre rattachement géographique.

Merci de bien suivre les instructions (en ligne rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE »).

DOSSIER MEDICAL ARBITRE (DMA)

Le Dossier Médical Arbitre est en ligne dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ». Il doit être envoyé par courriel en précisant la mention « **SECRET MÉDICAL** » à l'adresse suivante : **arbitres@loire.fff.fr**, pour toutes les catégories d'arbitres.

Les originaux doivent être conservés et archivés par l'arbitre durant toute sa carrière et peuvent être demandés par la Commission Médicale

DOSSIER ADMINISTRATIF ARBITRE

Il est à remplir pour toutes les catégories d'arbitres.

[Je clique sur le lien du formulaire administratif.](#)

Le lien est disponible dans la rubrique « ARBITRAGE » puis « RENOUELEMENT DE LICENCE ».

FRAIS DE DOSSIER DLF

Il s'agit d'une cotisation annuelle incluant les dépenses liées aux frais de formation dont frais de repas des stages et assemblées, aux frais de gestion du PV électronique et aux autres frais de dossiers.

Ils sont fixés à **55 euros** pour la saison 2025/26. **Cette somme doit être renvoyée par chèque, libellé à l'ordre du District de la Loire.**

DEMANDE DE LICENCE

La demande de **licence « arbitre » est dématérialisée**. Prenez contact directement avec votre club. Pour les indépendants, le bordereau est disponible sur le site de la LAuRAFoot (LIEN :

<https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/bsk-pdf-manager/a38f7d984c1057bc96888da6e8ed3876.pdf>).

ARBITRES SOLIDARITE

Il s'agit d'une cotisation annuelle venant en aide aux arbitres et à leurs familles, ayant été touchés par des drames personnels ou ayant eu des événements heureux, dans et hors du champ de la mission arbitrale. Chaque saison, elle assure pleinement son rôle de « famille arbitrale », dans le respect des valeurs d'entraide et de solidarité, en apportant un soutien moral et financier dans des traversées difficiles et heureuses de la vie. Elle est fixée à **8 euros** pour la saison 2025/26. Vous aurez la possibilité d'effectuer votre règlement **par carte bleue (paiement sécurisé) directement via ce lien** : **<https://www.payasso.fr/arbitres-solidarite-25-26/cotisations>** (**nouveauté**).

Par ailleurs, pour toute demande heureuse ou malheureuse, merci de prendre contact avec M. Jean Noël FAURE, responsable d'Arbitres Solidarité, au 07 60 08 56 40.

COTISATION UNAF

En cliquant sur le lien ci- après, vous pourrez remplir votre formulaire adhésion UNAF pour la saison 2025/26 :

[Bulletin adhésion UNAF - Saison 2025/26](#)

Montant des cotisations inchangé : 25 euros (jeunes - de 21 ans) ou 40 euros (adultes) - ordre UNAF Loire.

Merci de joindre votre règlement par chèque à l'ordre de l'UNAF, avec votre fiche d'adhésion, puis l'envoyer à l'adresse qui correspond à votre secteur géographique.